



# OA SANTÉ

1 FC

*Dispositif d'orientation et d'accompagnement vers les formations aux métiers du soin et d'aide à la personne*

## Public

- ◆ Personnes en situation de handicap demandeurs d'emplois
- ◆ Personnes en situation de handicap en reconversion professionnelle
- ◆ Personnes bénéficiaire de l'obligation d'emploi
- ◆ Être âgé(e) de 18 ans à la date de sortie de formation

## Niveau de connaissances préalables requis

- ◆ Aucun diplôme n'est exigé pour accéder à ce dispositif.
- ◆ Profil requis : Savoir lire, écrire et parler français

## Objectifs

Mis en œuvre depuis 2018, le dispositif OA Santé est porté par l'UGECAM (Union pour la gestion des établissements de caisses d'assurance maladie) et soutenu par l'OETH (Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés). Ce dispositif a pour objectif d'Orienter et d'Accompagner les stagiaires dans la construction d'un projet professionnel vers les métiers du sanitaire (infirmier, aide-soignant, auxiliaire de puériculture) et du médico-social (accompagnant éducatif et social et assistant de vie aux familles).

Le dispositif OA Santé permet aux stagiaires de :

- ◆ Faire émerger et valoriser leurs acquis et leurs compétences pouvant être mis au service d'un nouveau projet en adéquation avec leur situation de handicap
- ◆ Vérifier la faisabilité du nouveau projet professionnel
- ◆ Découvrir le futur environnement professionnel
- ◆ S'informer sur les formations qualifiantes et leurs modalités d'entrée
- ◆ Bénéficier d'un accompagnement personnalisé par une équipe pluridisciplinaire

L'objectif final est d'intégrer une formation qualifiante, avec la possibilité de la suivre via un contrat d'apprentissage, en vue de l'obtention d'un titre ou d'un diplôme professionnel.

## Programme

- ◆ Aide au positionnement professionnel
- ◆ Validation de l'adéquation handicap et de la faisabilité du métier
- ◆ Mises en situations professionnelles
- ◆ Préparation à la formation qualifiante et à ses modalités d'entrée

## Moyens pédagogiques

- ◆ Accompagnement pédagogique individualisé, différenciation pédagogique (travail personnel, en autonomie, en groupe, séances collectives, recherche de terrain...)
- ◆ Ateliers du jeudi

Le dispositif OA Santé s'appuie également sur l'étayage d'intervenants professionnels des secteurs sanitaires et médico-sociaux (infirmier, travailleur social, responsable de secteur, ergothérapeute...).

## Moyens techniques

- ♦ Salles de cours d'une capacité d'accueil en corrélation avec le nombre de stagiaires présents
- ♦ Matériel vidéo et de projection, ordinateurs avec connexion internet
- ♦ Appartement pédagogique, lit médicalisé, mannequins, matériel médical pour les mises en pratique
- ♦ Centre de ressources documentaires avec ordinateurs avec accès internet, photocopieur, imprimante et scanner

## Encadrement

- ♦ Formateurs (minimum niveau 5) expérimentés dans l'accompagnement et détermination de projets de formations du sanitaire et du médicosocial.
- ♦ Professionnels de l'accompagnement médico psycho social spécialisés dans le suivi personnalisé en fonction des difficultés rencontrées ou des besoins exprimés
- ♦ Coordinatrice pédagogique
- ♦ Directrice de l'Institut de Formation Sanitaire et Social

## Individualisation du parcours

- ♦ Entretiens d'accompagnement dans le cadre de la mise en place du projet personnalisé avec l'équipe médico psycho sociale
- ♦ Bilans de positionnement et entretiens individuels avec l'équipe pédagogique et médico psycho sociale

## Suivi de l'exécution de la formation

- ♦ Suivi de l'assiduité par un émargement par ½ journée
- ♦ Évaluations de positionnement périodiques permettant d'accompagner la progression du stagiaire

## Évaluation de la formation

- ♦ Attestation de formation
- ♦ Questionnaire qualité
- ♦ Traçabilité et référencement des différents outils de suivi et contenus pédagogiques
- ♦ Bilan adressé à la MDPH en vue d'une orientation professionnelle



1<sup>ère</sup> session du 9 mars 2020 au 19 juin 2020 - 2<sup>e</sup> session du 28 septembre 2020 au 29 janvier 2021



**420 heures** (14 semaines de formation) réparties en 240 heures en centre de formation (8 semaines) et 180 heures de stage en milieu professionnel (6 semaines)  
- 30 heures par semaine  
- lundi 9h à 12h et 13h à 17h, mardi 8h à 12h et 13h à 17h - mercredi - jeudi 8h à 12h et 13h à 16h30



**Cette formation est financée par l'OETH.**



Centre de Formation Chantoiseau  
Briançon

## Contact

Secrétariat Pôle Formation  
04 92 25 31 31 - crpchantoiseau@fondationseltzer.fr

Juin 2020  
Validité : 1 an